

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 33 (1987)
Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales] : Afrique
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Afrique :
15 millions de la Suisse pour le développement agricole

La Suisse va verser au Fonds international de développement agricole (FIDA) une contribution de 15 millions de francs destinés au développement de l'agriculture des pays du Sahel frappés par la sécheresse. Un porte-parole de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) a précisé à l'ATS qu'il s'agit d'un programme supplémentaire du FIDA totalisant 300 millions de dollars pour les trois prochaines années.

Un fonds spécial du FIDA pour l'Afrique a été créé en mai 1986. Pour des raisons budgétaires, la Suisse n'a rallié la vingtaine de pays donateurs que récemment, a expliqué M. François Rohner, chef-adjoint du service des affaires multilatérales de la DDA.

Selon les indications du FIDA, un montant de près de 230 millions de dollars a été consenti et huit pays en auraient déjà bénéficié. Toutefois, selon M. Rohner, beaucoup d'autres états ont demandé à leur tour des contributions.

Le FIDA a été fondé en 1977 dans le but de réunir, de la part des pays exportateurs de pétrole, des moyens financiers destinés à l'aide au développement. Le Fonds finance notamment des projets d'infrastructure et d'irrigation. Il accorde aussi des crédits limités à des communautés paysannes pour stimuler le développement de l'agriculture locale.

La mise en place du fonds spécial du FIDA pour l'Afrique est due à la nécessité de trouver des moyens supplémentaires, notamment à la suite de la chute des prix du pétrole : les pays arabes ont en effet du mal à tenir leurs engagements concernant leur quote-part de 40 pour cent.

A la différence des pratiques de l'ONU, le droit de vote, dans le Conseil d'administration du FIDA, est réparti à part égale entre les

pays exportateurs de pétrole, des états industrialisés et des pays en voie de développement. Quant au financement, 40 pour cent des contributions proviennent des pays pétroliers et le reste des états industriels.

La Confédération dispose, pour une période de trois ans, d'un droit de vote dans le Conseil d'administration pour déterminer la réalisation des projets. Elle partage ce droit avec les Pays-Bas - qui précèdent actuellement la Suisse au rang des pays donateurs - la Belgique, l'Irlande et le Luxembourg.

LIBAN



Ambassade
Immeuble Achou
rue John Kennedy
B.P. 172
Tél. : 366.390/1
BEYROUTH
du lundi au vendredi.

CHYPRE

Consulate of Switzerland
B.P. 1513
NICOSIA

Consulat General Honoraire
Consul Honoraire :
M. Dimitri Shukuroglu
C.P. 1513
NICOSIE.

Association d'Amitié Helvetico-Chypriote
Président :
Dr. Glafkos M. Michaelides
21, rue Delphi
NICOSIE.

Une première dans les annales du Bazar International de Nicosie (Chypre) : la Suisse est présente à

cet événement aussi bien mondain que charitable, tenu dans les locaux de l'Institut Loannou pour les handicapés mentaux.

Grâce aux bons soins du Consul Honoraire, M. Shukuroglu, un stand fut érigé et tenu durant toute la journée du 14 octobre par des Suissesses de bonne volonté. Les Chypriotes eurent droit aux délicatesses et spécialités culinaires de tous nos cantons, préparés gracieusement par un groupe de Suissesses.

A Nicosie, aussi, vient d'être formée une « Association d'Amitié Helvetico-Chypriote ». Cela est un geste qui renforcera les liens amicaux déjà existant entre les deux pays, et une preuve qu'en tout temps les Suisses de l'étranger sont le reflet de la mère patrie.

ALGERIE



Ambassade
27, bd Zirout Youcef
B.P. 482
Tél. : 2.63.39.02 / 2.63.83.12
2.64.65.91
ALGER GARE
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi

MAROC



Ambassade de Suisse au Maroc
Boîte postale 169
Square de Berkane

RABAT

Tél. 669.74 - 675.12 - 657.48 - 657.49
Télex 31 996

Consulat

79, Mahaj Ai-Hassan At-Tani
(avenue Hassan II)
B.P. 5
Tél. : 26.02.11 - 27.02.15

CASABLANCA

TUNISIE

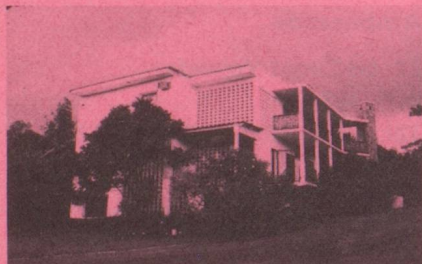


Ambassade

10, rue Ech-Chenkiti
Mutuelleville
B.P. 501 — 1025 Tunis RP
Tél. : 281.917 - 280.132
Télex : 14922

1002 TUNIS BELVEDERE

CAMEROUN



Ambassade

Villa Zogo Massy
Route du Mont-Fébé
Quartier Bastos
B.P. 1169

YAOUNDE

Tél. 23.28.96 - 23.30.52 Télex 8316
Réception : lundi à vendredi de 8
heures à 12 heures.

Agence consulaire de Suisse

Ambowe B.P. 3891
Tél. 73.07.30 et 73.07.31
Télex 5'561

LIBREVILLE (Gabon)

Agence consulaire de Suisse
Quartier Sabangali
1102 N'DJAMENA (Tchad)
Tél. 3718 Télex 5328

COTE d'IVOIRE



Ambassade de Suisse
Immeuble Alpha 2000
Rue Gourgas, 12^e étage
01 B.P. 1914

ABIDJAN 01

Tél. : 32.17.21 ou 32.30.02
Telex : 23 492 Anjsui

BURKINA FASO

Agence consulaire de Suisse
c/o Bureau de coordination
de la coopération suisse
B.P. 578

OUAGADOUGOU

Tél. : 33.53.43
Telegr. Coopersuisse
Telex (978) 5371 Coopsuis

Pour toute question consulaire
(immatriculation, AVS, passeports,
etc.), les ressortissants suisses
domiciliés au Burkina Faso doivent
s'adresser à l'Agence consulaire qui
transmettra les demandes à
l'Ambassade de Suisse à Abidjan.

NIGER

Agence consulaire de Suisse
c/o Coopération technique suisse
Rue du Souvenir
B.P. 728

NIAMEY

Tél. 73.39.16 Télex (975) 5505

Pour toute question consulaire
(immatriculation, AVS, passeports,
etc.), les ressortissants suisses
domiciliés au Niger doivent s'adres-
ser à l'Agence consulaire qui trans-
mettra les demandes à l'Ambassade
de Suisse à Abidjan.

GUINEE



Ambassade

Donka Conakry II
B.P. 720 Conakry I Tél. : 46.26.12

CONAKRY

MADAGASCAR



Ambassade de Suisse

Solombavambahoaka Frantsay 77
Antsarolo
Tél. : 228.46 Télex : 22.300

ANTANANARIVO

SENEGAL



Ambassade

Rue René N'Diaye
(angle rue El Hadj Seydou Nourou
Tall)

et samedis de 14 h. à 17 h., ainsi que le dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Comment s'y rendre

Si vous venez en voiture vous devez prendre, à Bâle, l'autoroute BAD-Banhof, en direction de Riehen, jusqu'à Riehen-Dorf. Là, vous cherchez une place de parc et continuez à pied. Si vous venez par le train, vous prenez le tram N° 6, devant la gare CFF. Vous descendez à Riehen-Dorf. Vous voilà au musée du monde en miniature. Là vous attendent plus de 2000 jeux et jouets. Ils proviennent de toute l'Europe et sont répartis dans douze salles. Regroupés par centre d'intérêt, on peut voir successivement des jouets primitifs en bois ou en terre cuite. Puis des jouets optiques de théâtres de poupées. Viennent ensuite les jouets techniques et ceux qui sont imprimés sur papier. Puis les moyens de locomotion, avec des voitures à chevaux, des automobiles et, bien sûr, des chemins de fer.

Voici des automates et, enfin, les poupées. Ces poupées ont pris leur retraite à Riehen. Elles ont tout

emporté avec elles. Depuis leur « beauty case » jusqu'à leur minuscule vaisselle. Et ce d'autant que leur maison tout entière est là. Passons au salon. Voici les confortables bergères, le guéridon sur lequel sont posées les tasses de thé. La chambre à coucher respire l'ordre, l'harmonie ainsi que la qualité qui sied à une maison bien tenue. Tout cela, du reste, est confirmé dès que l'on aperçoit Madame Poupée. Certes, ses vêtements sont surannés, mais ils sont taillés dans de riches tissus, aux couleurs de bon aloi. Elle est une dame semblable aux femmes adultes de son temps, miniaturisée pour pouvoir être la compagne de jeux des petites filles de la Belle Epoque. Les autres dames poupées sont, tout pareillement, des reflets de la société qui leur a donné naissance. Elles sont marchandes des quatre saisons, derrière leur éventaire, épicière, ou tout bonnement ménagère. Elles ont toutes joué le rôle d'initiatrices pour que les enfants qui les ont bercées sachent comment se comporter pour « être comme il faut ».

« Journal de Genève »

Quand la reine Victoria jouait à la poupée

Comme la Belle au Bois dormant, la poupée a connu une longue éclipse. Sa présence est, par exemple, inexistante pendant tout le Moyen-Age. C'est surtout au XV^e siècle qu'elle a beaucoup évolué. Elle était en ce temps-là, aussi bien un jouet de garçon que de fille. Son apogée se situe au XIX^e siècle. Elle devient - presque - reine d'Angleterre. En effet, en 1837, la reine Victoria entre dans des milliers de foyers britanniques sous forme de poupée, et dans la tenue de son couronnement.

C'est à Londres qu'eut lieu, en 1912, un « Congrès » mondial des poupées. Il réunit 35 000 poupées à l'occasion de Noël. Il n'y eut pas de débat, mais les « congressistes » furent offertes, après leur

exposition, aux enfants londoniens les plus pauvres. Lors d'une visite des souverains anglais à Paris en 1938, le Gouvernement français leur offrit deux poupées. « France » et « Marianne ». Ces demoiselles emportaient avec elles leur trousseau : 365 vêtements différents confectionnés par les plus grands couturiers de la capitale française. Chaque tenue comprenait, de plus, une série d'accessoires tels que les chaussures, les bijoux, les sacs et les chapeaux ! Il faut dire que la fabrication de poupées représentait alors une activité économique importante : en 1847, 2000 personnes travaillaient à la production de jouets à Paris, dont 805 ne se consacraient qu'aux poupées, chez 90 fabricants.

La « pré-poupée » de Mademoiselle Cro-Magnon

Même dans les sociétés les plus primitives, le jeu a servi au développement de l'esprit. On peut imaginer que, déjà, les enfants de nos lointains ancêtres découvraient et conquéraient le monde des cavernes en jouant. Cette supposition est basée sur le fait que l'on a retrouvé des poupées datant de la préhistoire. Il est vrai qu'elles ont des formes si primitives que l'on peut considérer qu'il s'agit de « pré-poupées ». Par contre, il existe d'authentiques poupées qui remontent à l'Egypte pharaonique du Moyen Empire. Elles sont fabriquées en bois. Ces dames-poupées égyptiennes ont donc aujourd'hui 4000 ans. Elles sont également égyptiennes, les premières poupées en tissu, mais beaucoup plus jeunes que les précédentes : elles ne datent que de 6 à 700 ans avant J.-C. !

Il existe de par le monde de nombreuses poupées. Elles témoignent toutes d'un type de culture et de relations sociales différentes. Nous n'évoquerons pas les portraits d'ancêtres, amulettes ou autres objets de magie. Ce type de poupée se situe en dehors de l'univers des enfants. Restons-en à la poupée figurative, dont le rôle est d'être un jouet enfantin. Cette poupée-là aide l'enfant à trouver la voie des bonnes relations avec son prochain et avec les animaux. La poupée existe jusque dans les ethnies les plus primitives. C'est ainsi que chez les Craos, tribu indienne d'Amérique du Sud, un explorateur allemand a pu observer les jeux d'une fillette qui considérait deux épis de maïs épépinés comme des enfants, donc comme des poupées.



GENERAL DIRECTORATE PTT
RADIO AND TELEVISION
BERNE SWITZERLAND

SWISS RADIO INTERNATIONAL
D 87

Effective November 1, 1987 - March 5, 1988



Swiss Radio International
Radio Suisse Internationale
Radio Svizzera Internazionale
Schweizer Radio International
Radio Svizzera Internazionale
Radio Svizzera Internazionale

TARGET AREAS	UTC	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
EUROPE								3985	F G I I E	RSR	NO	3985		RSI						E G I I F	DRS	NO					
								6185	F G I I F	RSR				F G I I E	RSI						E G I I F	DRS	NO				
SOUTH AMERICA								9535	F G I I E	RSR				F G I I E	RSI						E G I I F	DRS	NO				
												12035		F G I I E	NO												
NORTH AND CENTRAL AMERICA																											
AUSTRALASIA																											
FAR EAST																											
SOUTH AND SOUTH - EAST ASIA																											
NEAR EAST AND EAST AFRICA																											
AFRICA																											

A = Arabic I = Italian
E = English P = Portuguese
F = French S = Spanish
G = German
M = Music/Romantsch/Esperanto

Relay of domestic service:
DRS = German prog.
RSI = Italian prog.
RSR = French prog.

*) On directional transmissions also monthly relay for Red Cross Broadcasting Service

RA421 0149 31

Chers lecteurs, chers abonnés,
La Direction et la Rédaction du Messenger Suisse vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année en pensant tout particulièrement à tous ceux qui sont dans la peine. Nous aimerions que Noël et Nouvel-An vous apportent joie, lumière et santé et formons le vœu que chaque Suisse de France ait un geste pour l'un de nos compatriotes malheureux ou isolé.

Quant au Messenger Suisse, pour que ces Fêtes brillent d'un éclat tout particulier, il ouvre une

S O U S C R I P T I O N

en faveur de la rénovation de la chapelle de la Maison Suisse de

Retraite, à Issy-les-Moulineaux. Cette chapelle est depuis longtemps un lieu œcuménique de prière. L'Art et la Beauté portent à la méditation. Voilà une bonne raison de rendre cette chapelle plus accueillante. Il faut que nous puissions réunir trois cent mille francs. Pour cela, vos dons — modestes ou importants — doivent être adressés par chèque bancaire à l'ordre de l'Association suisse médico-sociale, 14, rue Minard, 92130 Issy-les-Moulineaux en précisant « Rénovation Chapelle »

A tous, Bonne et Heureuse Année !

Abonnement 1988

Depuis deux ans, nous avons pu ne pas augmenter le prix de notre abonnement. Malheureusement les différentes majorations survenues depuis début 1986 nous mettent dans cette obligation. Désormais le prix de l'abonnement pour onze numéros sera de F. 130.-. Etranger : F. 140.-. Abonnement de soutien à partir de F. 150.-

Notre fichier étant informatisé, nous vous prions d'adresser directement votre paiement au Service des Abonnements du M.S., 54, rue de Paradis, 75498 Paris Cedex 10.